



MAIRIE
LAGARDE PAREOL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er OCTOBRE 2015

Sous la présidence de Fabrice LEAUNE, Maire.

Etaient présents : Claire DURAND, Jean-Marc PRADINAS, adjoints, Mireille MERCIER, Michel GOMEZ, Martine GRAS, Hugues MILLE, Valérie ESTEVE, Eric GRACIA conseillers, Sophie PROPHETE ;

Absents excusés : Michel GOUMARRE (pouvoir à Jean-Marc PRADINAS)

.....

1/ Délibération : Transfert de compétence eau/assainissement CCAOP

Suite au transfert de compétence eau/assainissement envers la CCAOP, deux biens sont restés au compte 21532 du budget assainissement, il s'agit de régulariser ce compte par des écritures à émettre au budget de la commune.

Chapitre 041 dépense investissement compte 21538 montant 3385 €

Chapitre 041 recette d'investissement compte 21532 montant 3385 €

Approuvée à l'unanimité.

2/ Délibération : Approbation Rapport d'activités 2014 de la CCAOP

Le rapport d'activité 2014 de la CCAOP retrace l'ensemble des actions et décisions prises au cours de l'année.

Approuvée à l'unanimité.

3/ Délibération : Approbation Rapport 2014 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets ménagers

le rapport 2014 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets ménagers de la CCAOP donne des indicateurs techniques et financiers réglementaires.

Approuvée à l'unanimité.

4/ Délibération : Approbation Rapport annuel du délégataire SDEI du service d'assainissement collectif

Le rapport annuel du délégataire du service d'assainissement collectif proposé par la SDEI, retrace la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

Approuvée à l'unanimité.

5/ Délibération : Approbation Rapport 2014 sur le prix et la qualité du service d'assainissement

Approuvée à l'unanimité.

6/ Délibération : Motion de soutien - chasse à la Glu

Dans le cadre du projet de loi relatif à la biodiversité, un amendement interdisant la pratique de la chasse à la Glu a été voté à l'Assemblée Nationale.

Face aux arguments présentés par l'Assemblée Nationale et celle de la Fédération Départementale des chasseurs, Mr le Maire et son Conseil votent la motion de soutien pour le maintien de la chasse à la Glu.

Approuvée à l'unanimité.

7/ Délibération : UASA –Régularisation Garantie d'emprunt accordée

La commune a fait l'objet d'une mise en cause par la Société de Financement Local, organisme bancaire, dans le cadre de la garantie d'emprunt accordée au bénéfice de l'Union des ASA du Béal et de la Ruade pour le remboursement à hauteur de 16 % de l'échéance au 1^o janvier 2015 de l'emprunt DEXIA 230644, pour un montant de 2.357,87 € et pour le remboursement à hauteur de 8 % de l'échéance au 1^o mai 2015 de l'emprunt DEXIA 249622, pour un montant de 4.049,20 €.

Il convient de régulariser le compte d'imputation provisoire de dépense

Ces opérations budgétaires nécessitent une ouverture de crédit en section d'investissement dans les conditions suivantes

RECETTES au 2761 : + 6 408,00€

DEPENSES au 2761 : + 6 408,00€

Approuvée à l'unanimité.